



ELECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES



Le **vendredi 17 novembre 2017 de 14h à 19h** à la mairie de Cintré se tiendront les élections du Conseil Municipal de Enfants et des Jeunes de Cintré.

Vous devez élire 2 conseils : Un conseil des écoliers et un conseil des collégiens

Conseil des écoliers

Pour voter tu dois être en CE2, CM1 ou CM2 et cintréen(ne)

Pour être candidat(e) tu dois être en CM1 ou CM2 et cintréen(ne)

Conseil des collégiens

Pour voter tu dois être en collège et cintréen(ne)

Pour être candidat(e) tu dois être en collège et cintréen(ne)

Tu peux t'inscrire comme candidat(e) seul(e) à 2 ou 3, les dossiers de candidatures sont disponibles à la mairie ou sur www.ville-cintre.fr rubrique Conseil municipal des enfants et jeunes

Et déposer ta candidature à la mairie **avant le 12 novembre 2017**